



TOURNOI DE DISC-GOLF À L'AVANT-GARDE

Le 21 novembre à partir de 9h00 aura lieu le premier tournoi de disc-golf de la Fédération Française de Flying Disc sur le parcours du plateau de l'Avant-Garde, organisé par le Fly Club 54.

Qu'est-ce que le Disc-Golf ?

Le disc-golf est un sport très similaire au golf si ce n'est que les joueurs, au lieu de frapper une balle, lancent un disc (frisbee) à la force du bras en direction d'un panier métallique représentant le trou.

Le but du jeu est de terminer un parcours de 9 à 18 trous en faisant un minimum de lancers (un peu comme au golf).

Installé en décembre 2020, ce parcours de 12 trous est le premier de Meurthe-et-Moselle. Il a déjà accueilli les enfants du centre aéré cet été, les élèves du lycée Bertrand Schwartz de Pompey ainsi que beaucoup de curieux qui ont vite pris du plaisir à voir s'envoler leur frisbee.



Les principes du tournoi du 21 novembre

Le tournoi "Pompey l'UP 2021" pourra accueillir une trentaine de joueuses/joueurs, de tous niveaux et de tous âges. L'objectif est de rassembler les joueurs de la région Grand-Est et de créer un championnat régional de disc-golf.

N'hésitez pas à venir rencontrer les joueuses/joueurs à l'occasion de ce tournoi, ainsi que les premier et troisième dimanches de chaque mois à 10h00 sur le parcours du plateau de l'Avant-Garde.

Plus de renseignements : Fly Club 54 via Facebook ou flyclub54@gmail.com



CENTRE DE VACCINATION

Depuis le 30 mars 2021, le centre socioculturel est devenu centre de vaccination pour les habitants de Pompey et du Bassin.

Ce dernier fermera ses portes le 30 novembre 2021.

Les jours d'ouverture sont les suivants :

- Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30
- Le samedi matin de 8h30 à 12h30.

L'accès au centre de vaccination se fait par inscription sur DOCTOLIB ou sans rendez-vous.

Pour information, depuis son ouverture, le centre de vaccination du centre socioculturel a accueilli 45 000 personnes.



RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022

La ville de Pompey recrute des agents recenseurs ayant pour mission de déposer, collecter, classer les questionnaires INSEE auprès de chaque foyer.

Deux demi-journées de formation obligatoires début janvier 2022 seront dispensées par l'INSEE, et les agents devront effectuer une tournée de reconnaissance sur le terrain, selon le secteur attribué.

Si vous êtes organisé, disponible (possibilité en début de soirée et le samedi), autonome, discret, si vous faites preuve d'un bon relationnel et avez une bonne connaissance du territoire de Pompey, envoyez un CV et lettre de motivation en mairie ou par mail :

mairie@pompey.fr

avant le 15 novembre 2021.

Pour tout renseignement : mairie - 03.83.49.51.70



AVIS D'IMPOSITION ET TAXE FONCIERE 2021

Vous êtes propriétaire et vous recevez votre avis de taxe foncière. Vous observez l'évolution à la hausse de cette taxe. A quoi cela est-il dû ?

La suppression de la taxe d'habitation a considérablement réduit l'indépendance financière des communes et des intercommunalités, alors que celles-ci doivent faire face à des charges et des normes toujours plus importantes.

- **La Ville de Pompey** engage de lourds investissements pour l'entretien de notre patrimoine communal qui est très important (écoles, bâtiments, centre aéré...) et va restructurer le centre socioculturel et le cœur de ville. Ceci nous a conduit à revaloriser la taxe foncière de 3,5 %, pour en assurer le financement dans l'avenir.
- **Le Bassin de Pompey** a lui aussi augmenté son taux de passant de 5,65 % à 6,10 % (celui-ci était resté inchangé depuis 10 ans) afin de porter les nouvelles missions et les nouveaux besoins qu'il doit assurer sur l'ensemble du territoire.
- De plus, la suppression de la taxe d'habitation fait maintenant porter sur la taxe foncière la totalité du financement du **syndicat du stade Frouard-Pompey**. Ainsi le taux est passé de 1,6% à 3,32%.
- Enfin, les recettes fiscales attendues en 2021 pour notre commune, font d'ores et déjà apparaître **une perte de 30 000 €** suite à la suppression de la taxe d'habitation, par rapport à ce que nous aurions perçu sans sa réforme.



Les investissements évoqués ci-dessus sont nécessaires et pour certains, ils répondent à des obligations légales. L'ensemble de ces éléments expliquent la nécessaire évolution de cette imposition.



NANCY JAZZ PULSATIONS

Retour sur le concert
de Lucia De Carvalho

Le centre socioculturel, réservé à la vaccination, nous a poussé à imaginer une solution de repli pour cet événement musical.

Un grand Merci à la Paroisse qui a permis, en ce dimanche 10 octobre, d'accueillir le festival Nancy Jazz Pulsations en l'Eglise Saint Epvre.

Cette année, ce sont les rythmes afro-brésiliens qui ont irrésistiblement amené la soixantaine de personnes présentes à se lever et à danser.

Un moment simple et chaleureux, bienvenu après les mois que nous venons de traverser.

Merci à Lucia De Carvalho et à ses musiciens !





OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**Vous envisagez des travaux ?
Vous déménagez ou emménagez ?**

Toute utilisation du domaine public est soumise à autorisation.

Le formulaire de demande est disponible en Mairie.

Il permet par exemple d'obtenir une autorisation pour l'installation d'une benne ou d'un échafaudage sur le domaine public, la réservation de place de stationnement pour un déménagement ou la livraison

de matériaux.

Ce formulaire doit être déposé en Mairie au moins 15 jours avant la date d'occupation du domaine public. Après validation de Monsieur le Maire, ce dernier est transmis à la Brigade Intercommunale de Police Municipale pour rédaction de l'arrêté correspondant.

Dès réception de l'arrêté, vous devez l'afficher sur l'emplacement réservé jusqu'à la fin de l'occupation.

Attention, dans le cadre de travaux de modifications extérieures, il convient de vérifier si une autorisation d'urbanisme est nécessaire.



CHASSE - CALENDRIER DE LA CAMPAGNE 2021/2022

Forêt Communale, Forêt des Hospices de Pompey et de Nancy,

Forêt domaniale Chenot Hazotte

La chasse est interdite dans les parcelles 7 - 14 - 15 - 16 et 17 de la forêt communale.

Seule la chasse individuelle à l'approche et à l'affut est autorisée sur les parcelles 8 à 13 - 25 et 26.

Sur les parcelles 1 à 6 et 18 à 24, la chasse individuelle et la chasse en battue sont autorisées.

Calendrier des battues
Novembre 2021 : mardis 2, 9, 16, 23, 30
Décembre 2021 : mardis 7, 14, 21, 28 et jeudis 16, 23
Janvier 2022 : mardis 4, 11, 18, 25
Février 2022 : mardis 8, 15, 22, 28

Des battues d'effarouchement sont prévues dans le lieu-dit les Roches (forêt communale) aux dates suivantes :

⇒ Les mardis 30 novembre, et 28 décembre 2021,

⇒ les mardis 25 janvier et 22 février 2022.

Forêt Domaniale de l'Avant-Garde

Les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés, la chasse est interdite dans la zone périphérique du parc de loisirs (parcelles 38 et 39)

Calendrier des battues
Novembre 2021 : dimanches 14 et 28
Décembre 2021 : dimanches 12 et 26
Janvier 2022 : dimanches 16 et 30
Février 2022 : dimanches 13 et 27

Retrouvez ce calendrier sur :

<http://217.108.52.69/calendrier> (cliquez sur la zone 8B et sélectionnez la commune en haut à droite)

Plan des parcelles sur :

<http://www.pompey.fr/page243-chasse.html>



VENTE DE CALENDRIERS EN PORTE-A-PORTE

Petit rappel : les seuls professionnels autorisés à vendre des calendriers en porte-à-porte sur la commune sont les sapeurs-pompier.



Rejoignez-nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/villedepompey>

ou



Téléchargez l'application mobile
IntraMuros



AGENDA

(SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES)

Lundi 8 novembre à 17h

**Vernissage de l'exposition
"Photos dans la ville"**

Ruelle Gustave Eiffel

Jeudi 11 novembre

◇ 9h Plateau de l'Avant-Garde

Trail des Portes de Bellefontaine

Départs à 9h30 et 10h

Renseignements et inscriptions :

<http://lesportesdebellefontaine.fr>

◇ 11h à Frouard

**103^{ème} anniversaire de la Victoire de la
Première Guerre Mondiale**

Rassemblement : Cimetière de Frouard

Renseignements : 03 83 49 23 56

Dimanche 21 novembre à partir de 9h00

Tournoi de disc-golf

Plateau de l'Avant-Garde

Organisé par le Fly Club 54.

Samedi 4 décembre à 16h

Saint-Nicolas



Départ du défilé Place Lohmar en direction du Village, puis des cités Saint Euchaire et de la rue du Général de Gaulle,

Arrivée au centre socioculturel

Puis spectacle "La boîte à rêves" de la compagnie Ose Cabaret au centre socioculturel.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

36 rue des Jardins Fleuris - 54340 Pompey-03 83 49 23 56

- Du lundi au vendredi : 8h30/12h - 13h30/17h

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

36 rue des Jardins Fleuris-54340 Pompey - 03 83 49 51 80

- Permanences sur rendez-vous : lundi et jeudi : de 9h à 12h

- Espace Solidarité La Maison Fleurie : 99 rue des Jardins Fleuris

- Relais emploi : le mardi sur rendez-vous au 03 83 49 51 80

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Rue des 4 Eléments-54340 Pompey -03 83 49 81 81

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

- Le mardi jusqu'à 19h

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Chemin de la Digue-54390 Frouard

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

- Le samedi de 10h à 18h

- Dimanche et jours fériés de 10h à 13h.

Accès après enregistrement de la plaque d'immatriculation.

Attention : 1er janvier / 1er mai / 25 décembre : fermée

COMPOSTERIE INTERCOMMUNALE A MARBACHE

Champ Mougnot, RD 907, entre Marbache & Saizerais

Du lundi au vendredi :

- Du 1er mars au 30 novembre : de 8h à 12h et de 12h45 à 16h

- Du 1er décembre au 28 février : de 8h30 à 13h30

Samedi :

- Du 1er mars au 30 novembre : de 8h30 à 12h et de 12h45 à 17h

- Du 1er décembre au 28 février : de 8h30 à 13h30

Attention : fermé les dimanches et jours fériés/ Accès libre

AGENCE LE SIT

7 av. du Général de Gaulle-54340 Pompey-03 83 49 23 23

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

- Le samedi de 8h30 à 12h

Attention : horaires différents pendant les vacances scolaires